

Le 4 février 2019.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 4 février 2019, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Madame Lise Nolette est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture du projet d'ordre du jour,

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

Les élus ayant tous reçu une copie des procès-verbaux du 7 et du 14 janvier 2019 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	1 ^{er} vers. quote-part	12 517,00 \$
Energies Sonic	diesel	3 996,28
Buropro	papeterie	72,71
ADMQ	cotisation annuelle	880,33
....	formation Drummondville mars	363,32
SIUCQ MRC Arthabaska	contribution annuelle	442,20
Mun. Sts-Martyrs	déplacement d.g. 2018	239,08
Gesterra	surcharge carburant juil. à déc.	819,74
Carquest	filtres à huile	100,44
Equipements Provicto	souffleur patinoire	2 678,35
Comité Récréatif NDH	1 ^{er} vers. sub.	3 000,00
MRC Arthabaska	mod. zonage automne 2018	437,29
Rogers		43,08
Groupe Ultima	avenant assurance	464,00
Canton de Ham-Nord	redevances gravière oct. Nov. déc.	1 798,74
Christiane Leblanc		1 889,52
Mario St-Cyr	all. dép. février	300,00
....	loc. mach. janv. 19	550,00
Gilles Leblanc	c.c. janv.	100,00
Alain René	surveillance + facturation internet	560,51
....	réparation internet	80,02
Receveur Général Canada		965,67
Kenworth Warwick	rép. camion	165,16
Buropro	achat matériel repayé FADOQ	315,48
Hydro Québec	garage	559,52
....	entrepôt	63,70
....	c.c.	1 457,34
....	usine	804,85
....	jeux	593,25
Jocelyn Drouin	remplacement ch. hiver	1 227,36
Hamel Propane		849,17
Télébec	usine	97,69
Geneviève Boutin	encre photocopieur	195,41
Gesterra	transport matières février	3 608,19
....	traitement matières janvier	1 002,61
CRSBP	cotisation annuelle biblio.	3 013,22
Marius Marcoux et Fils	réparation éclairage	127,05
Vivaco	chlore	37,01
Eurofins/EnvironeX		201,21
Postes Canada	circulaire	30,21
Sogetel	garage	33,30
....	c.c.	69,89
....	bureau	69,13
....	internet	413,91
Hydro Québec	éclairage public	227,38
Petite caisse	plastique nappe	27,10
Ministère du Revenu	impôt	22,25
Musique carnaval	à même sub. biblio. reçue	300,00
Postes Canada	100 timbres	103,48

Total 47 913,14 \$

Salaire des employés : 5 299,11 \$

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

Avis de motion est donné par M. Jean-Luc Lavigne de même que le dépôt et la présentation du règlement numéro 402, décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux pour l'année 2019.

Avis de motion – règlement numéro 403 décrétant une dépense de 1 205 600 \$ et un emprunt de 1 205 600 \$ pour des travaux sur le réseau routier local dont la réfection du 1^{er} rang sud, du 1^{er} rang sud-ouest, du 2^e rang sud (est) et du 2^e rang sud (ouest)

M. Jean-Marie Poulin donne avis de motion à l'effet que le règlement numéro 403 décrétant une dépense de 1 205 600 \$ et un emprunt de 1 205 600 \$ pour des travaux sur le réseau routier local dont la réfection du 1^{er} rang sud, du 1^{er} rang sud-ouest, du 2^e rang sud (est) et du 2^e rang sud (ouest) sera adopté à une séance ultérieure.

Dépôt du projet de règlement numéro 403 décrétant une dépense de 1 205 600 \$ et un emprunt de 1 205 600 \$ pour des travaux sur le réseau routier local dont la réfection du 1^{er} rang sud, du 1^{er} rang sud-ouest, du 2^e rang sud (est) et du 2^e rang sud (ouest)

M. Jean-Marie Poulin dépose le projet de règlement numéro 403 décrétant une dépense de 1 205 600 \$ et un emprunt de 1 205 600 \$ pour des travaux sur le réseau routier local dont la réfection du 1^{er} rang sud, du 1^{er} rang sud-ouest, du 2^e rang sud (est) et du 2^e rang sud (ouest).

01-02-19 Offre de services professionnels – assistance technique et administrative

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services professionnels – assistance technique et administrative, reçue de M. David Lafontaine de Techni-Consultants en date du 28 janvier 2019, ce mandat actualisant celui octroyé par la résolution 07-05-18 qui couvrait l'année 2018 et l'annulant par le fait même. Les heures réellement travaillées seront facturées.

02-02-19 DÉPLACEMENT FORMATION D.G. DRUMMONDVILLE

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et le déplacement de la directrice générale à une formation donnée par l'ADMQ le 19 mars à Drummondville.

03-02-19 ENGAGEMENT AMÉNAGISTE MRC ARTHABASKA

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service d'urbanisme de la MRC d'Arthabaska, afin de préparer la documentation nécessaire à une modification de zonage de la zone V3, afin de permettre l'élevage de chevaux dans une zone blanche.

04-02-19 RÉOLUTION SUBVENTION 1^{ER} VERS. COMITÉ RÉCRÉATIF

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser le premier versement de la subvention au comité récréatif NDH, au montant de 3 000 \$, tel que budgété.

05-02-19 RÉSOLUTION AVENANT ASSURANCES MUNICIPALES

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant de 464 \$ pour un avenant supplémentaire à la police d'assurances municipales.

Mutuelle des municipalités : il y aura une visite de prévention des bâtiments municipaux prochainement.

Nous recevons l'indice de vitalité de la MRC et des différentes municipalités qui la composent. Notre municipalité se situe à -1,80 à comparer à -7,40 en 2006.

Lancement de Tourisme Centre-du-Québec, 6 février, Mont Arthabaska.

Nous avons reçu l'aide financière de 4 500 \$ de l'Agence municipale 9-1-1, dans le cadre du volet 1 du programme d'aide pour la préparation aux sinistres. Le volet 2 sera à compléter d'ici le 31 mars 2019.

Dépôt du budget du site d'enfouissement de la MRC des Sources.

06-02-19 PLACEMENT COMPTE EPARGNE À TERME

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la subvention reçue du PIQM pour le garage municipal, 2^e versement au montant de 45 442,49 \$, dans notre compte épargne Avantage Entreprise chez Desjardins, jusqu'au mois de mai 2019.

07-02-19 PRO-MAIRE POUR FÉVRIER-MARS-AVRIL 2019

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Nancy Delisle pro-maire pour les mois de février-mars-avril 2019.

08-02-19 RÉDUCTION DE LA VITESSE ROUTE 161

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une résolution au ministère des Transports, concernant une demande de réduction de la vitesse sur la route 161, ou une limite de vitesse variée, de même que la configuration d'une voie d'évitement au croisement de la rue Principale, considérant les derniers accidents survenus récemment à cet endroit, et plus particulièrement la vitesse excessive des camions.

Rencontre Gesterra, 20 février 18h30, Hôtel-de-Ville. Mme Périard et la directrice générale s'y rendront tel que prévu.

09-02-19 TRAVAUX ENTRÉE BUREAU MUNICIPAL FDT 2019

Attendu qu'il reste un montant de 1 043 \$ non utilisé pour la municipalité sur le Fonds de développement des territoires (FDT 2016-2019) de la MRC d'Arthabaska ;
Considérant que la municipalité pourrait obtenir un nouvel appui financier pour un autre projet ;

Considérant que l'entrée du bureau municipal aurait besoin d'être rénové ;

Considérant que la municipalité doit fournir un montant de 30% du projet au projet ;

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fasse une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires (FDT 2016-2019) de la MRC d'Arthabaska, pour des travaux estimés à 5 000 \$. Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière est désignée pour la signature des documents relatifs à ce projet au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Rapport de Copernic sur les espèces exotiques envahissantes : on pourrait les contacter plus tard pour venir faire des inspections dans notre municipalité.

Dépôt du formulaire sur l'usage de l'eau potable.

**DEPOT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION, RÉOLUTION 02-10-18,
VOIR LA FEUILLE ANNEXÉE DANS CETTE PAGE.**

Dépôt d'un état des dépenses de plus de 25 000 \$ avec un même fournisseur au 31 décembre 2018. Publication est faite également sur le site internet et affichage.

10-02-19 PROGRAMME D'EMPLOIS VERTS

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'inscrive au Programme d'emplois verts afin de pouvoir profiter d'une aide financière pour un emploi d'été pour étudiant.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au lundi 11 février, 18h30.

L'assemblée se termine à 20h25.

Accepter sur proposition de M. Jean-Marie Poulin
Seconder par M. Michel Roy

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et secrétaire trésorière

